



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

offres d'emploi

Question écrite n° 73874

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie en ce qui concerne le site « recruteurs bidons ». Ce site avait été créé afin d'alerter les demandeurs d'emplois contre les fausses annonces diffusées par les entreprises. Il permettait ainsi d'épingler les employeurs diffusant des offres d'emplois sur le net mais ne répondant jamais aux candidatures. Cependant, pour des raisons inconnues, et alors que ce site rencontrait un véritable succès et trouvait une certaine utilité auprès des demandeurs d'emplois, ce dernier a fait l'objet d'une suspension le 20 avril 2004. C'est pourquoi il lui demande les raisons qui ont poussé les pouvoirs publics à demander la suspension de ce site qui avait pourtant l'intérêt de pousser les entreprises à respecter certaines règles déontologiques dans leurs offres d'emplois.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73874

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 2005, page 8635